



SIGNATURE DU CONTRAT

# ENFANCE JEUNESSE

## 2015-2018



carcassonne  
SOLIDARITÉ  agglo

DOSSIER DE PRESSE

+ d'infos

[www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)



**L**e territoire de Carcassonne Agglo était jusqu'à aujourd'hui couvert par cinq Contrats Enfance jeunesse différents\*. Aujourd'hui, il était devenu nécessaire, d'harmoniser tous les contrats existants et de proposer un nouveau document en lien avec le projet de territoire MON2020.



## Qu'est-ce que le Contrat "ENFANCE JEUNESSE" ?

C'est un contrat d'objectif et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et un partenaire, qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale, d'un regroupement de communes, d'une entreprise non éligible au crédit d'impôt famille ou d'une administration de l'Etat. Sa finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.

### Il s'articule autour de deux exigences principales

#### ⇒ L'EFFICACITÉ :

Offrir une meilleure visibilité sur les actions et moyens à mettre en place;

#### ⇒ L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET SOCIALE :

La priorité donnée aux territoires et publics les moins bien couverts.

### Aussi, il répond à deux principaux objectifs :

#### ⇒ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE :

- Un soutien ciblé sur les territoires les moins bien servis, au regard des besoins repérés,
- Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- Un encadrement de qualité,
- Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions,
- Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.

#### ⇒ CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES ET À LEUR INTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ PAR :

- Des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

---

\*5 Contrats Enfance Jeunesse : Carcassonne Agglo / Communauté de Communes du Cabardès au Canal du Midi / Communauté de Communes du Haut-Minervois / Communauté de Communes du Minervois au Cabardès / une partie de la Communauté de Communes du Canton de Lagrasse



## Pour l'Agglo, quels sont les enjeux ?



Ce nouveau dispositif, vient aujourd'hui répondre aux besoins clairement identifiés dans le cadre d'une analyse des besoins sociaux réalisée par le CIAS-Carcassonne Agglo Solidarité.

En effet, la réalisation du diagnostic a permis de déterminer les besoins en services «enfance et jeunesse» et ainsi de coordonner le nouveau dispositif autour de ces enjeux.

Les principales préconisations en matière de service suite à cette analyse sont de :

⇒ **Construire** le Projet Educatif du Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'échelle de l'Agglomération.

⇒ Permettre à la Direction Enfance Jeunesse Famille de **concrétiser** ses objectifs sur cette période (nouveau logiciel, portail familles, harmonisation des règlements et des fonctionnements, recherche de l'efficacité).

⇒ **Adapter l'offre d'accueil petite enfance** aux besoins d'un point de vue qualitatif, avec par exemple : le développement de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire du

Val de Dagne par la création d'une Micro-Crèche à Montlaur début 2016, la rénovation de la crèche de Villesèquelande (2015), la création d'une antenne délocalisée du RAM de Malves dans le Minervois en 2016, le développement des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur le territoire.

⇒ **Adapter l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire** à destination des enfants de 3 à 11 ans aux besoins des familles et aux évolutions du fonctionnement, avec par exemple : l'harmonisation des horaires d'ouverture extrascolaires, l'harmonisation des modalités d'inscription extrascolaire (inscription à la journée sur tout le territoire en 2016).

⇒ **Développer l'attractivité** de l'offre de loisirs à destination des 12-17 ans en remodelant le fonctionnement des AL Adolescents en 2015 et 2016.

**A noter :** En 2015, 2,8 millions d'euros ont été alloués par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude au CIAS-Carcassonne Agglo Solidarité.

## A RETENIR

AUJOURD'HUI SUR LE TERRITOIRE :

POUR LA PETITE ENFANCE :

**1732** places offertes

**350** places réparties sur 12 multi accueils (crèches et services d'accueil Familial)

**78%** des demandes d'accueil en multi accueil ont pu être satisfaites

Un accueil prioritaire pour les enfants handicapés et 20% de places réservées à des enfants dont les parents sont en difficultés sociales.

POUR L'ENFANCE JEUNESSE :

**62 %** des enfants scolarisés fréquentent les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole

**1000** enfants peuvent être accueillis chaque jour dans les Accueils de Loisirs

**80 %** des familles sont satisfaites des tarifs proposés dans le cadre des Accueils de Loisirs

**CONTACT PRESSE**

Carcassonne Agglo  
1 rue Pierre Germain  
11 890 Carcassonne Cedex 9

04-68-10-56-27